

ENJEU A

CONNAISSANCES SUR L'ÉTAT DES FORETS

2. CRÉATION D'UN ORGANISME DIRIGÉ PAR UN INTENDANT FORESTIER

FAIRE RAPPORT AU PUBLIC,

VU LE CARACTERE INDIGESTE DE TOUTE L'INFORMATION FORESTIERE POUR LE COMMUN DES MORTELS, IL EST EXTREMMENT IMPORTANT D'AJOUTER A CET ÉLÉMENT UN MANDAT DE VULGARISATION, D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION AUPRES DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL PAR LA PRODUCTION DE FILMS, DE BROCHURES ET DE LIVRES SI POSSIBLE PAR DES INDÉPENDANTS DU MILIEU (ARTISTES OU AUTRES), DE VOIR A RECEUILLIR LE PULS DE LA POPULATION ET AINSI CORRIGER LES FAUSSES PERSPECTIVES PROVENANT DE L'INCOMPRÉHENSION DE LA DIALECTIQUE DU MILIEU FORESTIER DU A SA COMPLEXITÉ OU MEME LES SPÉCIALISTES FINISSENT PAR S'Y PERDRE.

IL FAUT SE RAPPELER QUE LA CRÉATION DE LA COMMISSION DÉCOULE DE PERSONNES QUI ONT SU FAIRE VIBRER UNE CORDE SENSIBLE CHEZ LE GRAND PUBLIC, C'EST CETTE CORDE QUE L'INTENDANT DEVRA FAIRE VIBRER A L'AVANTAGE DE NOS PRATIQUES FORESTIERES POUR QUE LA POPULATION NOUS REDONNE SA CONFIANCE SINON

JOCELYN J.GAGNÉ, ING.F.
A TITRE PERSONNEL